

Liste de contrôle

- ☒ Déposez plainte
- ☒ Déclarez le sinistre à vos compagnies d'assurances ou contactez les centres de secours des compagnies d'assurances.
- ☒ Contactez l'ambassade ou le consulat de Suède dans le pays où a eu lieu l'infraction
- ☒ Les personnes qui ont besoin de soutien dans le pays où se sont produits les faits peuvent contacter une organisation de soutien aux victimes, l'Église de Suède à l'étranger ou visiter les sites ci-dessous pour plus de renseignements.

Informations sur le soutien et les droits des victimes du terrorisme.

- Portail de soutien de l'Organisation des Nations Unies ONU pour les victimes du terrorisme un.org/victimsofterrorism/en/about/support-portal
- Le pôle d'experts de l'Union européenne pour les victimes du terrorisme
| Courriel : eucvt@victimsupporteurope.eu
| Téléphone : 0032 23 46 04 55
- L'association Victim Support Europe, www.victimsupport.eu
|
- Le portail juridique en ligne de l'Union européenne www.e-justice.europa.eu

Pour plus de renseignements, consultez le site de l'Agence nationale suédoise pour les victimes d'actes criminels *Brottsoffermyndigheten*
www.brottsoffermyndigheten.se/terrorism